

Image not found or type unknown



Abonnement telephonique sans signature

Par **ludivine31**, le **01/04/2014** à **21:55**

Bonjour,j'ai pris un abonnement chez un operateur telephonique qui m'a fait croire a de fausses options possibles juste pour que je m'abonne chez eux.apres quelques mois les factures sont tres elevees.cependant ils ne m'ont fait signer aucun contrat.quels Sony mes droits?est ce legale un abonnement sans signatures de contrat?
Merci par avance.